

Retour sur le conseil municipal du 30 mars 2018.

Dossiers / Grands projets

Lors du Conseil Municipal du 30 mars, les élus ont notamment débattu de la mise en place d'un **Schéma de transition énergétique et écologique**, des **projets Migrations** et **Effervescences**, et de la création du **Conseil des droits et des devoirs de la famille**.

Environnement

Le même jour, **la Ville de Clermont-Ferrand et Clermont Auvergne Métropole ont adopté un Schéma de transition énergétique et écologique (STEE) commun**. Après 12 mois d'études ayant abouti à un diagnostic énergétique à l'échelle des 21 communes, ce STEE fixe plusieurs objectifs à atteindre et les actions pour y parvenir (que ce soit à court, moyen ou long terme). L'un des grands enjeux est faire de notre territoire un Territoire à énergie positive - qui produit autant d'énergie qu'il en consomme - d'ici 2050.

Un Bilan des émissions de gaz à effet de serre de la collectivité a également été présenté, ainsi que différentes pistes pour réduire ces émissions.

Culture / Animation

Le projet culturel Migrations, qui aborde la question de l'histoire des mouvements migratoires de notre territoire, a été présenté aux élus municipaux. Autour d'une grande exposition salle Gaillard (du 21 juin au 5 janvier), différentes manifestations seront organisées dans toute la ville. Un dispositif de médiation et de mobilisation des publics a été prévu, ainsi qu'un parcours « à hauteur d'enfants » de l'exposition salle Gaillard. Ce projet a été élaboré en lien avec un comité scientifique présidé par le grand spécialiste des migrations Benjamin Stora.

Un bilan des événements labellisés Effervescences organisés en 2017 a été présenté aux élus, ainsi qu'une projection sur la suite de l'aventure pour les années à venir.

L'année 2018 sera ainsi placée sous le signe de la « Ville accueillante », du rassemblement, de la convivialité, de l'hospitalité.

Affaires économiques et sociales

Le Conseil Municipal a approuvé la création d'un Conseil des droits et des devoirs de la famille (CDDF). Il s'agit d'un dispositif d'aide à la parentalité et de prévention de la délinquance fondé sur l'action sociale et éducative. Il s'agit d'une enceinte de concertation, d'un lieu d'écoute et d'assistance pour les familles rencontrant des difficultés éducatives, etc. Il s'agit également d'un lieu d'information sur les droits et devoirs.

Vidéo du Conseil Municipal :